RENNES, le 28 février 2024
N°051/02/2023-24/LO/PA/S

LIGUE OUEST
994/05/IA
Agrément n°04 35S 123
du ministère de la Jeunesse et des Sports
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

NOTE D'ORGANISATION
CIRTERIUM DE COURSE HORS STADE
SUR LE CIRCUIT DU BUGATTI

Lundi 22 avril 2024
Le Mans (Sarthe)

ANNEXE 1 : Plan d'accès circuit.
ANNEXE 2 : Plan accès salle traiteur.
ANNEXE 3 : Développement durable.

1. GÉNÉRALITÉS

Un critérium FCD de course hors stade sera organisé le **lundi 22 avril 2024** par la section ASAG de la compagnie de gendarmerie du Mans sur le site du circuit BUGATTI du Mans.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

a) Club organisateur :
Section ASAG de la compagnie de gendarmerie du Mans
Responsable : Adjudant-Chef David CHOISNET - david.choisnet@gendarmerie.interieur.gouv.fr - 06.27.47.83.11 - asaglemans72@gmail.com

b) Conseiller Technique course hors stade :
Joël VIOLLE - 06.61 86 99.46 - violle.joel@bbox.fr

c) Règlement particulier :
Cette épreuve inscrite au calendrier de la ligue Ouest de la FCD s'adresse à tous les militaires, officiers, sous-officiers engagés volontaires ainsi qu'aux personnels civils des Armées, policiers, pompiers, etc.
Deux courses : 5 km course loisir et 10 km course compétition s'adressant aux masculins et féminins toutes catégories.

Déroulement de la compétition :
08h45 : remise des dossards (prévoir les épingles)
09h55 : mise en place des concurrents sur la grille de départ
10h00 : départ des courses
11h15 : proclamation des résultats sur le circuit
12h30 : repas préparé par William SARAZIN, traiteur au Mans au **Restaurant Le Casque chemin aux bœufs, face au Technoparc au MANS (Cf annexe)**

d) Récompenses médailles :

Sur le 10 km : les 3 premiers (cf catégories listées ci-dessus).

Individuels : médailles (12 or, 12 argent, 12 bronze)
Espoir = 2002/2004
Sen = 1990/2001
M0 + M1 = 1980/1989
M2 +M3 = 1970/1979
M4 + M5 = 1960/1969

Sur le 5 km : 3 premiers hommes et 3 premières femmes

Equipes : coupes = 2

- **Sur 10 km**
- **1re** équipe hommes toutes catégories confondues (classement sur 4)
- **1re** équipe féminines toutes catégories confondues (classement /3)

e) Jury technique :

Représentant de la ligue.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

a) Transport :

A la charge des clubs participants.

b) Restauration :

A l'issue de la compétition, un repas sera organisé au **restaurant Le Casque chemin aux bœufs, face au Technoparc au Mans (Cf annexe).**

Le coût de ce repas sera pris en compte par la Ligue Ouest uniquement pour les compétiteurs licenciés FCD. La facture sera adressée à la ligue Ouest ainsi que le RIB du restaurateur.

c) Soutien santé :

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD appendice 4 et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais au identiques à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique. En cas d'accident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers, SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

a) Licences et documents :

Chaque concurrent devra être en possession de sa licence FCD 2023/2024 et/ou d'un certificat d'aptitude à la pratique de la course hors stade en compétition si le code « activité » de la licence FCD est autre que « course hors stade ».

La participation à une course hors stade est subordonnée à la présentation d'une licence sportive en cours de validité avec questionnaire médical à jour.

b) Engagement :

Droits d'inscription : 5,00 € par compétiteurs licenciés FCD. Aucun paiement sur place. Une facture sera adressée au club à l'issue de la compétition.

Procédure d'inscription : Via l'application SYGEMA. Inscription en ligne **avant le 15 avril 2024 (terme de rigueur).**

Pour des raisons d'assurance et de repas**, inscription des organisateurs** sur SYGEMA.

c) Financement :

Les frais d'organisation seront pris en charge par la Ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la Ligue Ouest les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

d) Assurances :

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur SYGEASUR).

e) Bilan activités :

A l'issue de la compétition, le CTS de la ligue, adresse aux différents destinataires, la fiche bilan activités.

f) Droit d'image :

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de cette épreuve et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DEVELOPPEMENT DURABLE

Voir annexe 3.

Gérard HAUSE
Vice-président de la ligue Ouest
En charge du pôle activités

Destinataires (par courriel) :
- Président de la Ligue de l'Ouest
- Président de la commission sportive de la Ligue
- Membres du comité directeur de la Ligue
- Trésorier général de la Ligue
- Président des clubs LO/FCD
- Conseiller Technique Sportif Course Hors Stade de la Ligue

ANNEXE 1

Accès au circuit des 24 heures

ANNEXE 2

Accès salle traiteur

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION
BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES

ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des partincipant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !